L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 9 AOUT 1888.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LA NORMANDIE, de Kersabiec, samedi, 11 août
LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 18 août
LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 25 août

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris)........**$80 et $100**
Deuxième classe......................**$60**
Billets aller et retour à prix réduits.
Entrepont $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage s'adresser à
J. B. DODART, Agt., 61 rue Carondelet.

Compagnie Générale Transatlantique.

New-York à Londres via Havre, Southampton, ou via Havre, Dieppe, New Haven—
1re classe, $86.00, $106.00, $126.00.
2e classe, $64.50.

New-York à Londres via Havre, Paris, Calais ou Boulogne et Douvres—
1re classe, $111.00, $121.00, $101.00.
2e classe, $81.00.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 15 août, à 8 A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants:
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer
HUDSON, Capt. Freeman.
[illegible] de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine.......................$40
Entrepont............................20
[illegible] prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
Rue Carondelet No 41

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA.

Le Steamer New Camelia,

A partir du 8 mai 1888, quittera Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain, dépôt Pontchartrain au pied des Champs Elysées comme suit:

Pour Mandeville, Lewisbourg et Madisonville.

Tous les jours, exceptés les Dimanches et les Mercredis à 1 P. M.

DE RETOUR.

Le bateau quittera Madisonville tous les jours à 5 00 A. M.

Les eaux et le temps le permettant, le bateau partira.

EXCURSIONS

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing,

Les DIMANCHES et MERCREDIS à 8 A. M.
Les DIMANCHES et MERCREDIS à 6 P. M.
Prix aller et retour.......... 50 cents
Prix [illegible] d'excursion [illegible] aller et retour à tous les points sur la rivière, 50 cents extra.
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville à l'extrémité de la rue [illegible].
Le fret délivré à Covington et Old Landing les dimanches et mercredis.
W. G. COYLE, Agent.
6 mai No. 47 rue Carondelet.

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS AND TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE

Arrivée.	Départ.
No 1 Fastmail 9.00 A. M.	No 2 Fast mail 5.00 P M
No 3 Express 6.25 P. M.	No 4 Express 8.00 A M
No 7 Baton Rouge accomodation 10.00 A. M.	No 6 Baton Rouge accomodation 3.45 P. M.

Les trains Nos 1 et 2 ont des chars Buffet Pullman entre la Nlle-Orléans et Vicksburg, Memphis et Louisville.
Les passagers peuvent rester dans les chars dortoirs de Vicksburg jusqu'au matin.
Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez, N. J. et C. et Cooper's Well; à Vicksburg avec V., S. & P. et C. et M. R. R.; à Memphis avec [illegible] Route pour Kansas City et le West et N. M. & M. V. RR. pour l'Est, assurant des trains divergentes.
Ligne courte pour Hot Springs.
JOHN BRADLEY, Agent Général
E. W. HOW, G. F & P. A.
P. F. REYNOLDS, Agent Commercial.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co., Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Ps. Co.

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Pacific Express, daily .... 7 15 am	Atlantic Express, daily .... 8 10 pm
San Antonio Ex press daily 7.20 pm	New Orleans Ex press daily 8 05 am

Chars dortoirs entre New Orleans et San Francisco par Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point; billets à vendre et places dans les chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau, coin Magazine et Natchez.
A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traf. Manager.
C. WATSON, Gen. Pass. Agt.

Bureaux des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1887.

Avis aux acquéreurs de propriété sous l'acte No 82 de 1884 et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'Etat pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes:

Attendu qu'un grand nombre de personnes qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 82 de 1884, avant assumé et promis de payer les taxes, frais, etc., dus sur les dites propriétés pour 1880 et les années subséquentes et n'ayant pas conformé aux conditions de la vente et la même propriété ayant été vendue à l'Etat pour les taxes non payées de 1880 et les années subséquentes, et comme le délai dans lequel les dites paiements peuvent être faits et la propriété rachetée expirera bientôt, avis est par le présent donné aux acquéreurs sous le dit acte et à toutes autres personnes dont la propriété a été vendue à l'Etat pour les taxes de 1880 et les années subséquentes qu'à moins que la dite propriété ne soit rachetée dans les trente jours qui suivront cette date, le droit de payer les dites taxes etc. et de rachat de la propriété expirera et conformément aux instructions reçues de l'Auditeur des Comptes Publics, possession sera prise de toutes les dites propriétés et les loyers et revenus seront collectés et versés dans la Trésorerie de l'Etat.

JAMES D. HOUSTON,
Percepteur de taxes d'Etat, District supérieur, No 77 rue Carondelet.
CHAS. CAVANAC,
Percepteur de taxes d'Etat, District inférieur, No 202 rue Canal.

BASILE BARES.

FACTEUR DE PIANOS.
84 Rue Royale, N. O.
SEUL AGENT POUR LES

Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.
—CHEZ—
FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.
Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande.

ETAT DE SITUATION DE LA

COMPAGNIE D'ASSURANCES HIBERNIA

Pour l'année expirant le 31 décembre 1887.

Primes reçues			
Sur risques de feu	$268,519 46		
Sur risques de rivières	5,999 19		
Sur risques maritimes	6,910 08	$281,428 73	
A ajouter: Réservé pour risques non terminés, le 31 décembre 1886		66,610 70	
Total des primes			$348 039 43
A ajouter Revenu de l'intérêt des loyers, etc.			34,069 77
Total du revenu pendant l'année			$382,109 20
Déductions et dépenses:			
Réservé pour risques non terminés, le 31 décembre 1887			$93,575 92
Primes remboursées et cancellations			58,465 53
Réassurances			15,053 25
Courtage et commissions			3,182 92
Payé sur pertes encourues en 1887	$128,074 23		
Payé sur risques de rivières encourus en 1887	13,049 83		
Payé sur risques maritimes encourus en 1887	158 91		
Total payé sur pertes encourues en 1887	$136,283 03		
Payé, licences et taxes d'Etat et de ville, et ainsi que dépenses des agences hors de la Louisiane	11,778 78		
Payé taxes d'Etat et de ville en Louisiane	7,546 16		
Payé au Board of Underwriters, aux machines Babcock et à l'Insurance Patrol	1,553 87		
Dépenses de bureau local et compte de fournitures de bureau	2,974 32		
Compte des salaires du bureau local	10,500 00		
Déductions et dépenses applicables en 1887	$40,863 78		
Réservé pour pertes non payées et non ajustées de 1887	20,453 77		
Payé en 1887 sur pertes encourues les années précédentes en sus du montant réservé dans ce but le 31 décembre 1886	18,951 83		
Total des dépenses et déductions			380,269 38
Balance nette			$ 1,839 82
Payé en 1887 sur pertes des précédentes années en sus du montant réservé dans ce but, comme ci-dessus		$18,951 83	
Réservé pour risques non terminés	$93,575 92		
Moins le montant réservé le 31 décembre 1886	66,610 70		
Ajouté à la réserve, affaires de 1887		26,965 22	
Total sur les profits de 1887			45,917 05
Excédent net sur les affaires de 1887			$47.756 87

Ce qui précède est un exposé exact et correct puisé dans les livres de la Compagnie.
J. J. FITZPATRICK, Secrétaire. E. GAUCHE, Vice-président.
Fait et signé sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 14e jour de janvier 1888.
JAMES J. WOULFE, Notaire.

ACTIF.

Argent en main et en banques	$ 17,659 38
Propriétés foncières possédées par la Compagnie	144,800 00
Bons de la Louisiane, 4 pour cent, $142,500 00	131,000 00
Bons Crossman de la Nlle-Orléans, ex. $25,000 00	28,000 00
Prêts garantis par hypothèques ou nantissement	90,100 16
Primes en voie de collection et dans les mains des agents généraux pour transmission	68,437 80
Billets à ordre pour primes non dûs	1,824 97
Dû par d'autres compagnies, réassurances sur pertes payées	1,925 00
Dû sur jugements garantis par bon	32,728 97
Loyers échus pour collection	552 00
Une action de capital du N. O. Produce Exchange	135 00
Dépôt entre les mains de la N. O. Fire Underwriters' Association	150 00
	$517,402 28

PASSIF.

Capital	$ 400,000 00
Réservé pour risques non terminés	93,575 92
Réservé pour pertes non ajustées et pertes ajustées et non dues	20,453 77
Réservé pour dividendes non payés	1,034 00
Surplus net	2,344 59
	$517 408 28

A une élection de directeurs devant exercer leurs fonctions en 1888, tenue au bureau de la Compagnie, lundi 2 janvier 1888, les personnes suivantes ont été désignées:

JOHN H. HANNA, JOHN T. GIBBONS, JOHN HENDERSON Jr.,
GEO. McCLOSKEY, WM HART, AMEDEE COUTURIE,
RICHARD HLERICK, JOHN McGINTY, EDW. IRWIN,
THOS. McDERMOTT, SAMUEL R. CAREY, EMILE GAUCHE.
THOS. SMITH.

A une réunion du Bureau de Direction, tenue au Bureau de la Compagnie le 9 janvier 1888, ont été réélus à l'unanimité: M. THOMAS SMITH, président, M. EMILE GAUCHE, vice-président, M. J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.
19 jan—1m J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.

Compagnie d'Assurances du Sud.

(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

Cinquième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1887.

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$357 297 54	
Sur les risques de rivière	7 534 82	
Sur les risques de mer	7,718 19	
	$372 550 55	
A ajouter: Primes non acquises de 1886	70,842 00	
Total des primes	$443 392 55	
A ajouter: Intérêt et profits et pertes	30 850 74	
Revenu total	$474 243 29	
A déduire. Pertes payées— Sur les risques d'incendie	$164 318 32	
Sur les risques de rivières	5 814 40	
Sur les risques maritimes	1 457 30	
	$171 590 02	
Primes remboursées, cancellations et commissions	94 665 28	
Réassurances	20 215 50	
Taxes et licences	4 434 18	
Dépenses bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc	34,067 11	
Total des dépenses		$324 972 09
Surplus		$139 271 20

ACTIF—VALEURS SELON LE COURS DU MARCHE

Argent comptant	$ 69,873 17
$25,000 bons 4 pour cent des Etats Unis avec coupons	31,468 75
$119,000 bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans (émission Crossman)	130,900 00
$80,200 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans inclus primes tirées	105,864 00
$25,000 bons 4 pour cent de la Louisiane	22,500 00
Prêts sur demande (garantis par valeurs collatérales)	30 629 98
1 action N. O. Produce Exchange	135 00
1 action N. O. Sugar Exchange	75 00
Un bon du St Bernard Steam Engine Fire Co.	50 00
25 actions N. O. Warehouse Co.	525 00
Primes en cours de collection	45,513 24
Meubles, accessoires, coffres forts, etc.	2,090 00
Dépôt avec le Board des Underwriters	100 00
	$439 684 14

PASSIF.

Capital actions payé	$300,000 00
Fonds de réserve	9,714 8[illegible]
Dividendes non payés	1,189 06
Réservé pour risques non expirés	82,897 75
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	31,000 00
Comptes divers non payés de décembre 1887	1,509 02
Balance (exclusivement du dividende du juillet 1887)	12,373 45
	$439,684 14

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 11 janvier 1888.
M. T. DUCROS, Notaire. 138 rue Gravier

A une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie tenue le 10 courant, il a été unanimement résolu de payer aux actionnaires, SUR DEMANDE, l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire
Nlle-Orléans, 11 janvier, 1888.
12 jan—

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureaux: No 33 rue du Camp.

TREIZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL

CONFORMEMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie établit comme suit l'état de situation de ses affaires pendant l'année expirée le 31 décembre 1887.

Primes sur les risques d'incendie	$ 87 714 05	
" " risques de rivières	728 45	
" " risques maritimes	855 20	
		$89 297 70
A ajouter primes non acquises pendant 1886	$22 950 82	
A ajouter sauvetage et profits et pertes	11 195 76	
		34 146 58
		$123,444 28
A déduire: Pertes d'incendie	$40 476 72	
Pertes de rivières	179 49	
Pertes maritimes	481 59	
Commissions	4 213 40	
Réassurances	8 085 93	
Primes remboursées	6 448 57	
Dépenses taxes loyer, Babcock et à compte d'intérêt	17,257 67	
		77.143 49
		$46,300 79
Réservé pour pertes non ajustées	$3 781 81	
Intérêt déclaré le 1er juillet 1887	7 347 07	
Intérêt et dividendes déclarés ce jour	14,703 47	
Réservé pour primes non acquises pendant 1887	20,468 44	
		$46,300 79

La Compagnie possède l'ACTIF suivant:

Capital et billets d'actions	$4,161 28
Prêts sur nantissements et sur hypothèque	148,905 79
Billets à ordre	4 677 98
Propriétés foncières	15 000 00
Argent en banque et en main	74 930 71
Primes en voie de collection	42 987 93
Meubles de bureau et installations	4 448 53
	$295,112 22

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réservé pour pertes non ajustées	3,781 81
Intérêt et dividendes	28,910 48
Réservé pour primes non acquises, fonds de réserve et excédant	112,419 93
	$295,112 22

L'exposé ci-dessus est une copie exacte vraie des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers.
I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire
Fait sous serment pardevant moi, ce 18e jour de janvier 1888.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1887.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été décidé de payer l'intérêt et les dividendes suivants sur demande:
DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

JACOB ALEXANDER, JNO. EVERETT
LEON BERTOLI, C. TAYLOR GAUCHE
H. B. BIERHORST, CHAS HEMARD
PETER BLAISE, A. H. ISAACSON
H. ELLERMAN, I. N. MARKS,
JNO. FITZPATRICK, A. A. MAGINNIS,
WASH. MARKS, T. PRUDHOMME,
JACOB SCHOEN, A. H. SIEWARD,
OTTO THOMAN, GEO. ZETZMANN.
24 janv—Mardi—1m

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 109 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne 16nov—

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

CONFORMEMENT au règlement de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1887:

Primes d'incendie	$252,566 66	
Primes maritimes	11,034 79	
Primes de rivières	5 485 26	
		$269,086 71
Primes acquises de 1886		75,785 78
Total des primes		$344,874 49
A déduire— Primes non terminées pour 1887	$57,567 11	
Primes remboursées	36,595 96	
Réassurances	6,419 13	
		$100,582 20
Primes nettes acquises		$244,292 29
A ajouter— Intérêt, loyers et sauvetage		20,112 52
Revenu net		$264,404 81
A déduire— Pertes par le feu		$212,092 26
Pertes maritimes		9,207 03
Pertes de rivières		6,946 85
Pertes payées		$228,246 13
Commissions		27,459 45
Taxes et licences d'Etat, et de ville		8,308 30
Donations charitables		848 85
Frais de Cour et honoraires d'avocat		970 28
Babcocks et corps de sauvetage		4,129 21
Dépenses générales et salaires		26,714 54
Profits et pertes		986 84
		$297,683 60
Excédant des dépenses et pertes en sus du revenu		$33,258 79
A ajouter— Pertes ajustées	$46,442 73	
Pertes non ajustées	13,060 00	
		$59,502 73
Total des dépenses et pertes payées en sus du revenu		$ 92,761 52

La Compagnie a l'actif suivant, selon la valeur du marché le 31 décembre 1887:

Bons des Etats-Unis 4 pour cent, bons de la ville de la Nlle-Orléans, bons à primes, Consolidés de l'Etat de la Louisiane (4 pour cent) compagnie de pompe à vapeur de St Bernard, et bataillon d'artillerie de Washington	$314,716 15
Metairie Cemetery Association et Vallette Dry Dock Co. et N. O. Cotton Exchange	28,300 00
Argent dans les banques	16,300 96
Billets de première hypothèque, prêts sur demande, garantis par valeurs en nantissement, et billets pour primes	67,953 66
Propriétés foncières, diverses et meubles de bureau	70,835 25
Primes en voie de collection	41,539 98
Compte de suspension et warrant d'Etat	572 82
Intérêt sur billets hypothécaires	5 517 05
	$445 735 87

PASSIF.

Créanciers divers et dividendes non réclamés	$ 3,167 43	
Pertes ajustées et non ajustées	59 502 73	
		$ 62 670 16
Surplus net en ce qui regarde les porteurs de police		$383,065 71

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
[Signé] J. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.
Fait et signé pardevant moi, ce 16me jour de janvier 1888.
[Signé] JAS FAHEY, Notaire.

Nous soussignés formant le comité spécial chargé par le Conseil de Direction de la COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS d'examiner et d'estimer l'actif de la dite compagnie, certifions par les présentes que, après une enquête scrupuleuse, nous considérons l'estimation de l'actif ci-dessus comme exacte et correcte.
A. SCHREIBER,
H. LAROUSSINI,
P. POUTZ,
C. T. DUGAZON.

DIRECTEURS.

THEO BRIERRE, H. LAROUSSINI,
EDW. J. BOBEY, P. POUTZ,
C. T. DUGAZON, GUST PITOT,
D. FATJO, A. SCHREIBER,
H. GALLY, CHAS. E. SCHMIDT,
J. W. HINCKS, JULES TUYES.
18 janv—1m

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Trente-deuxième Etat de Situation Annuel.

CONFORMEMENT aux exigences de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant mai 1887, y compris les primes non acquises de la précédente année—

Primes sur les risques d'incendie	$185 875 30	
Primes sur les risques de mer	6 577 07	
Primes sur les risques de rivières	4,703 65	
Total des primes	$197,156 02	
Moins les primes non échues	54,874 00	
Primes acquises à partir de la date du 31 mai 1887		$142,282 02
Pertes payées— Sur risques d'incendie	$50,345 05	
Sur risques maritimes	3,079 48	
Sur risques de rivières	1,523 90	
Taxes et dépenses moins l'intérêt	2,355 98	
Réassurances et primes rendues	10 027 13	77 930 54
Profits		$64,351 48
Moins 7½ 0/0 dividende payé $45 000		
Réserve pour les réclamations non ajustées	15 000	60,000 00
En plus		4 351 48

La Compagnie a l'actif suivant:

Immeuble	$252,327 06
Actions de Banques de Compagnies de Chemins de fer et autres	56 736 77
Billets garantis par hypothèques et nantissements	104 939 95
Billets recevoir	54,724 51
Primes en voie de recouvrement	22,572 97
Action de la compagnie du chantier "Dry Dock" de Vallette	11,362 50
Jugements sur les billets hypothécaires	4 335 00
Comptant en caisse	35,772 25
	$542,771 01

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.
G. W. NOTT, Secrétaire. P. FOURCHY, Président.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans.
Fait et signé pardevant moi ce 13me jour du mois de juin 1887.
N. B. TRIST, Notaire.

DIRECTEURS:

D. A. Chaffraix, Jos A. Shakspeare,
M. W. Smith, W. H. Bofinger,
Paul Capdevielle, Jno B. Lallande,
Aristide Hopkins, D. Fatjo,
Paul Fourchy, U. Bassetti,
Alden McLellan

Prof. CYRILLE C. THEARD,

No 59 1/2 Union, 3e District.

Leçons chez lui de 9 heures à 10 heures du matin et de 6 heures à 9 heures P. M.
[illegible] Français, Anglais, Volapük, Tenue des livres, etc. 14 oct—

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MECHANICS AND TRADERS

No. 14 rue Carondelet.

Dix-huitième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année se terminant le 31 décembre 1887.

Primes d'incendie	$198,531 36	
Primes de rivières	23,660 99	
Primes maritimes	6,680 65	
Primes non acquises, 31 décembre, 1886	73,616 52	
		$302,979 5[illegible]
A déduire— Primes non acquises, 31 décembre, 1887	$ 78,737 07	
Primes remboursées	20,336 28	
Réassurances	22,068 48	
Commissions	21,670 08	
		143,811 91
Primes nettes acquises		$159,167 61
A ajouter intérêt, profits et pertes		56,829 48
Total recettes		$216,097 09
Moins— Pertes d'incendies payées	$112,048 65	
Pertes de rivières payées	9,481 82	
Pertes maritimes payées	2,345 76	
Pertes non ajustées et non échues	19,775 11	
Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, taxes et licences	34,525 54	
		178,176 88
Profits nets		$ 37,920 21

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans	$243,045 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	135,900 00
Actions de banques et autres	136,175 00
Billets à ordre	26,711 12
Argent comptant	7,905 53
Propriétés foncières	41,364 51
Primes en voie de collection	32,879 96
	$623,980 52

PASSIF.

Capital actions	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises	78,737 07
Réservé pour pertes non payées, 1887	19,775 11
Réservé pour pertes non payées des années précédentes	2,314 35
Dividendes non payés	21,850 00
Surplus	125,303 99
	$623,980 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans.
Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 17me jour de janvier 1888.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Nous, membres du comité de finance de la Compagnie d'Assurances Mechanics and Traders, certifions par les présentes que nous avons examiné l'actif de ladite compagnie et que nous en avons jugé l'évaluation, comme ci-dessus, vraie et correcte.
ROB'T MAXWELL, Chairm
G. W. SENTELL,
P. G. GIBERT,
FRED K WING.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 16 du courant, a résolu de payer sur demande, en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet 1887, CINQ POUR CENT second intérêt semestriel sur le capital de la Compagnie.

DIRECTEURS

J. A. Braselman, Rob't Maxwell
P. J. Cockburn, Simon E. Marx
H. T. Cottam, F. J. Odendahl
Lloyd R. Coleman, Wm. A. Phelps
D. Elmer, W. G. Sentell
J. M. Frankenbush, A. M. Silbernagel
Walter C. Flower, W. B. Thompson
P. G. Gibert, Jos. Vigues
Chas Holloway, A. Xiques
J. Hernandez, J. M. Walsh
N. Landry, T. M. Waterman
T. L. Lyons, Frederick Wing
A. G. Leddell, W. Y. West
Colonel T. L. Macon, W. G. Wheeler
J. A. C. Wadsworth, P. Werlein
20 jan—1m

ETAT DE SITUATION —DE LA— New Orleans National Bank

De la Nouvelle Orléans, dans l'Etat de la Louisiane,

A LA CLOTURE DES AFFAIRES, Le 1er août 1887.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$ 1 242,909 30
Surtirages	1,232 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	200,000 00
Bons des Etats Unis pour garantir les dépôts	200,000 00
Bons des Etats Unis en main	4,350 00
Autres actions, bons et hypothèques	766,851 25
Dû par agents de réserve	107,009 73
Dû par d'autres banques nationales	57,037 7
Dû par banques d'Etat et banquiers	9,250 91
Propriétés foncières meubles etc	109,645 40
Dépenses courantes et taxes payées	6,139 54
Primes payées	109,346 62
Chèques et autres valeurs au comptant	164 42
Echange pour le Clearing House	273,910 20
Billets d'autres banques	61,630 00
Circulation fractionnaire de compte des nickels	26 83
Espèces à compte des certificats d'or du trésor	237,990 00
Legal tender notes	252 000 00— 820,042 51
Fonds de rachat avec le trésorier des Etats-Unis (5 pour cent de circulation)	9 000 00
Total	$3,689,858 83

PASSIF.

Capital	200,000 00
Surplus	400,000 00
Profits non divisés	73,269 80
Billets de Banque Nationale en circulation	180,000 00
Dividendes non payés	250 00
Dépôts individuels à chèque	2 329 679 42
Certificats de dépôt sur demande	23 382 42
Certificats de dépôts à échéance	2 000 00
Chèques certifiés	1,571 10
Chèques du caissier en circulation	15 012 75
Dépôts des Etats Unis	182 844 08
Dû à d'autres banques nationales	239 939 01
Dû aux banques et banquiers d'Etat	52 010 25—2 827,339 00
Total	$3,689 858 83

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans.
Moi: WILLIAM PALFREY, caissier de la Banque ci-dessus, je jure solennellement que l'exposé ci-dessus est véridique au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
WM. PALFREY, Caissier.
Fait sous serment devant moi, ce 6ème jour d'août, 1887.
GEO. W. CHRISTY, notaire.
Pour copie conforme:
WM. T. BENEDICT,
C. H. BECK,
JOHN T. MOORE, Jr.
Directeurs.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi, 8 août 1888.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$3,282,739 00	$572,295 00
Même temps la semaine dernière	3,180,808 00	465,897 00

MONNAIES ETRANGERES.

Dollar mexicains	74@74½	
Pièces de 5 francs	90@	
Pièces de 20 francs	3.80@	3.90
Souverains	4.80@	4.90
Pièces de 10 florins	7.50@	....
Doublons espagnols	15.40	
Doublons patriotes	15.25	
Doublons mexicains	15.25	
Pièces de 20 pesos mexicains	....@	19.40
Or de l'Amérique du Sud	20c par pes
20 marcs prussiens	4.60@	4.75
Or de la Californie	7@8@10 c
Or mexicain, poids léger	96	97
Or américain, mutilé	5@10 d'escompte	

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent continue à être en assez bonne demande, abondant et facile.

Papier escompté de [illegible]		7
Prêts sur garanties collatérales		4@5
Time do do		5@6
Papier hypothécaire		6@8

New York—Taux de l'argent 1@ pour cent.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2½; consols 99 7/16 à 99½; argent en lingots 41 15/16 à 42; C. 4. à 130¼.
Paris—Rentes 82.62½.

CHANGE.

REICHMARKS—Commercial 94½.
Le STERLING est stable.
Connaissement de navire A1 clear.........483¼@484¼
Traites de banque......487½
chèques à vue ......
Les FRANCS sont stables.
Traites de commerce......5.22½@5.22½
Traites de banque......5.18¾
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est stable:
Traites de commerce à 50c. de prime.
Traites de Banques $1 00 de prime.
Les banques tirent des chèques $1 00 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Entre les appels de 11 a. m. et de 2 p. m.
$1,000 Bons à prime.......... 183½
$15,000 Louisiana 4's (Seller year and 4 1/10 int)............ 89¼

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes au N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande.
Bank of Commerce	10	9	9½
Canal & Banking Co.	100	....	....
Citizens	100	....	....
Germania National	100	....	....
Germania Savings	100	154	....
Hibernia National	100	151	....
Louisiana National	100	138	....
Metro. Loan & Savings	100	118	....
Mutual National	100	122¾	132½
N O National	100	525	....
People's	50	....	....
State National	100	107¼	....
Union National	100	113	116
Whitney National	100	175	....
Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins	100	35½	40
Factors and Traders Ins	100	55½	....
Firemen's	50	....	52
Germania Ins Co	100	....	....
Hibernia Ins	100	....	....
Home Ins	100	....	....
Lafayette	100	....	....
Merchants Mutual	50	68	....
Mechanics and Traders	100	109	....
N Orleans Ins As	50	14	20
N Orleans Ins Co	20	19	20½
Sun Mutual Insurance	100	....	....
Southern Ins Co	100	81½	....
Teutonia	100	118½	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	79½	81½
Crescent City	100	61½	62½
Canal and Claiborne	100	....	....
New Orleans City	100	104¼	105¼
Orleans	50	57	....
St Charles Street	50	....	....
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co	100	....	....
C C Slaughterhouse	50	34	35
Imp Bonded Warehouse	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co	100	....	....
Consumers' Ice Co	100	....	....
Louisiana Ice Mfg Co	50	....	....
La State Lottery Co	100	....	....
La Oil Co	100	....	....
Metairie Cemetery Ass	100	....	....
N O Gas Light Co	100	80	81½
N O Waterworks Co	100	62½	64½
Planters' Crescent Oil Co	100	....	....
Sugar Shed Co	50	....	....
Southern Ice Brush Elec	....	....	....
Mfg Light Co	100	....	....
Louisiana Electric Lt Co	100	....	....
Jockey Club	100	....	....
Bons d'Etat.			
Louisiane 4 s	....	89	89¾
Louisiane 2 s	....	....	....
Bons de ville.			
Premiums	....	133¾	134
Premium drawn number	....	....	....
Privilège en Premiums	....	....	....
Consolidated 6 s	....	....	....
" Crossman	....	....	109¼
Consolidated Extended	....	....	....
Crossman	....	109¾	101¼
Extended 6's	....	....	....
" Railroad	....	....	....
" Waterworks	....	....	....
" Park	....	....	....
City 6 D O certificates	....	101	....
City 6 D O Ctfs for Consol Coup	....	101	....
City 5	....	97	98
City 7's	....	....	....
" Sm	....	....	....
" Gold	....	....	....
Bons divers.			
Cotton Exchange Stock	....	....	....
Produce Exchange Stock	....	....	....
Stock Exchange Stock	....	....	....
Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange Stock	....	....	....
U S 4 50	....	127¼	....
Canal & Claib. St RR mort	....	....	....
C., St. L. & N. O. R. R. Co	....	....	....
Jackson RR 2d mort. coun	....	....	....
Jackson RR 2d mort. dent	....	....	....
Morgan's L & T 1st gold mort	....	....	....
Tex & Pacific RR 1st gold mort	....	....	....
St Charles Hotel Co mort	....	....	....
Crescent City 1st	....	....	....
N O City RR Co mort	....	119¼	....
St Charles St RR mort	....	....	....
N O Waterworks Co mort	....	....	....
La Ice Mfg Co mort	....	....	....
Levee Cotton Press mort	....	....	....
La Electric L. 1st mort	....	....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants [illegible]	....	....	....
State Warrants Ordn. 1884	....	....	....
do do do 1886	....	....	....
do do do 1887	....	....	....
do do do 1888	....	....	....
Police Cts	....	....	....
School [illegible]	....	....	....
City Scrip, etc	....	....	....
[illegible]	....	45	....
Jan. [illegible] Cts de 3 Coupons	....	....	....
Cts émis en vertu de l'acte 93 de 1880	....	....	....
Unpaid State Coupons No 13 (Jany 1 1880)	....	17	....
Unpaid State Coupons prior to No 13	....	35	....
Unpaid City Coupons	....	....	....
Half paid Coupons	....	....	....
State School Warrants	....	....	....

1 Avec dividende. 2 Avec coupon. 3 Orleans à Paris. 4 Sans dividende. 5 Sans coupon. 6 New Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $1000.

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de —— balles, comprenant —— balles après 2:30 p. m. hier.
Le marché est nominal.
Les cotes des cotons tachés sont de ½ à ¾c plus bas que les cotons blancs.
Délivré sur contrats, —— balles.

	Aujourd'hui	Hier	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary	7⅝	7⅝	7⅝
Ordinary	7⅞	7⅞	7⅞
Good Ordinary	8⅝	8⅝	8⅝
Low Middling	9⅞	9⅞	9⅞
Middling	10⅛	10⅛	10⅛
Good Middling	10½	10½	10½
Middling Fair	10⅞	10⅞	10⅞
Fair	11⅝	11⅝	11⅝

FUTURS.

Calmes et stables.
Août ——— à 9,85; septembre 9,22 à 9 23; octobre 9,01 à 9,02; novembre 8,95 à 8,96; décembre 8,98 à 8,99; janvier 9,05 à 9,06; février 9,14 à 9,15; mars 9,23 à 9,24; avril 9,32 à 9,33; mai 9,41 à 9,42.
Les ventes comprennent 9,400 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à la Nouvelle-Orléans à 10⅛; à Galveston à 10; à Mobile à 10; à Savannah 10⅛; à Charleston à 10; à Wilmington 10⅛; à Norfolk 10½; à Baltimore à 10¾; à New York à 11⅛; à Boston à 11⅛; à Philadelphie à 11⅜; à Memphis 10; à Augusta 10⅛.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Facile.
Cotes: Middling Uplands 11⅛; Middling Gulf 11¼.

FUTURS.

Stables.
Août 11,16 à 11,11; septembre 9.69 à 9.70; octobre 9.55 à 9.56; novembre 9.48 à 9.50; décembre 9.49 à 9.50; janvier 9.55 à 9.56; février 9.63 à 9.64; mars 9.71 à 9.72; avril 9.79 à 9.80; mai 9.87 à 9.88; juin 9.94 à 9.95.

MOUVEMENT DU COTON.

RECETTES—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,771,451 balles; même temps l'année dernière, 1,730,948 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 5,481,862 balles; même temps l'année dernière 5,206,026 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,521,151 balles; même temps l'année dernière, 1,541,040 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 4,550,184 balles; même temps l'année dernière, 4,339,027 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 22,003 balles; même temps l'année dernière, 35,942 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 170,472 balles; même temps, l'année dernière, 141,259 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Les affaires sont bonnes et les prix se raffermissent.
Cotes—6⅛d pour le Middling Uplands et 6 11/16d pour le Middling Orléans.

FUTURS

4 p. m.—Stables.

MARCHE DU HAVRE.

Calme et stable.
Cotes—67¼fr. pour le Très Ordinaire, (sur place) et 87 fr. pour le Low Middling (sur mer.)

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.

SUCRE

Ventes 72 barils et 3 boucauts de sucre, et 35 barils de mélasse

OPEN KETTLE—Calme.

Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Prime	—@—
Fully fair	—@—
Good fair	—@—
Fair	Nominal
Good common	—@—
Common	4¾@—
Inferior	Nominal

CENTRIFUGAL—Calme.

Plantation granulated	Nominal
Off granulated	7 @ 7⅛
Choice white	Nominal
Off white	Nominal
Gray off white	Nominal
Fancy yellow clarified	Nominal
Choice yellow clarified	Nominal
Prime yellow	7⅛@—
Off yellow	—@ 6⅝
Seconds	5¼@ 5⅝

MELASSE—Open kettle stable.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strict prime	Nominal
Good prime	Nominal
Prime	Nominal
Good fair	19 @20
Fair	19 @20
Good Common	14 @17
Common	14 @17
Inferior	Nominal

CENTRIFUGAL—Stable.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strictly prime	Nominal
Good prime	—@18
Prime	—@18
Good fair	16 @17
Fair	16 @17
Good common	10 @15
Common	10 @15
Inferior	10 @15

SIROP— — à —.
FERMENTING MOLASSES—Nom.

RIZ DE LA LOUISIANE.

Rapport officiel du New Orleans Produce Exchange.

RIZ ECALE—Bonne demande.

Prime	Nominal
Good	4¼@4½
Fair	3¾@4
Ordinary	3 @3¼
Common	2½@2¾
No 2	2¼@2½

RIZ BRUT—Calme.
$2 00 à 3 50 le sac.
RIZ POLI—Par ton. $13 00
SON—Par ton $7 00 à 8 00.
(Les cotes ci-dessus sont pour les lots en gros de première main. Les détaillants demandent ½ à ½c de plus.)

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Ferme.
Patente $4 55 à 5 00, extra fancy $4 50 à 4 60, fancy $4 20 à 4 25, le baril, choix $3 80 à 3 85.
FARINE DE MAIS, $2 75.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat best patents $5 25 à 5 35 le baril; extra fancy $4 65 à $4 75; fancy à $4 50; choix $4 25; Minnesota Spring Wheat Paper $4 75 à 4 85; patents $5 25 à 5 40.
FARINE DE MAIS—$3 00.
GRUAU DE MAIS—Choix $3 45.
GRITS—Choix $3 30.
HOMINY—$3 50 le bar.
FARINE DE SEIGLE—$3 70.
OAT MEAL—Coarse $6 35; fin $6 15 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—En gros 64 à 65 pour le blanc; —— à 58 pour le mêlé et 59 à 60 pour le jaune.
AVOINE—De l'Ouest —— à 36, du Texas —— à ——.
SON—75 à 80c.
FOIN—Prime $17 00 à 19 00; Choice $20 00 à 20 50.

HORS DE LA BOURSE.

Les cotes suivantes sont pour les prix suivants: mais 2½ à 4c de plus par le sac; avoine 2 à 4 à [illegible] plus par boisseau; son [illegible] le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonne.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Cotes officielles de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$15 à 15 50.
VIANDES SALEES SECHES—Epaules —— à 9¼; short rib sides —— à 9½; long clear —— à 8.
BACON—Epaules —— à 8¾; short rib sides —— à 10¾; long clear sides —— à 10¾; short clear sides —— à 10.
GRAISSE—En tiercons, refined, 8½ à 8¾.
JAMBON—13¼ à 14.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros, et les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc et de ½ à ¾c pour les autres articles de provisions.

HORS DE LA BOURSE

DIVERS—Jobbing—Prime mess $14 25 à 14 50; pig pork $16 00 le demi-baril, $14 50 le baril; extra prime and rump pork $12 75 à 14 00. Plain or canvassed sugar-cured 9½ à 9¾. Boston cut shoulders fancy small 9¼ à 9½; picnic 9 à 9¼ S. C. breakfast bacon 11 à 12; choice to fancy sugar-cured hams 13½ à 14.

BOEUF—Jobbing—Extra plate beef à $9 50; plate beef à $8 75 en baril; extra plate $5 50 en demi baril; extra mess $4 50 à 4 75; extra mess beef $8 00 à 8 25 le baril. New York Fulton Market à $5 50 à 5 75 le demi baril.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour les petits lots.
CAFE—Prime, 15¾; good 15¼; fair 14¾; ordinary 13¼; common 12½ la livre.
THE—Extra Formosa, 60c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 60c; fair to medium 25 à 35; imperial extra choice 50c à $1 00; fine to choice 30 à 60c; hyson and young hyson, 35 à 38; gunpowder, fair to fine 30 à 1 20.
BEURRE—Western Creamery, extra à 21, extra firsts 17 à 19, firsts 16 à 17; seconds —— à ——; Western Dairy—Extra 16 à 17; extra firsts 15 à 16, first —— à ——; common 13 à 14. Jobbing au peu plus élevé.
FROMAGE—New York cream, fancy 11; Western Cheddars full cream à 9¾; Young America's full cream —— à 10¼; Western twins, full cream, fancy, —— à 9¾; Ohio flats, fancy full cream, à 10, Ohio flats, best skims choice —— à —— Western flats skims, à —— à ——.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 65c; City Fine 80c; City Crushed 75c; Rock Salt [illegible] le la livre; pocket Salt 1¼ à 3 selon la grosseur.
CHANDELLES STAR—Full weight 8½ à 9c la livre.
AMIDON—2½ à 3c la livre.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et ¼ à ½c de plus par livre.
DU PAYS—Pommes $1 25 à 2 25 le baril; pacanes du Texas 10 à 12, pistaches rouges du Tennessee 4 à 6c la livre; de la Virginie 7c; pommes sèches, fancy new crop, à 6½c; sliced 7 evaporated 12 à 13 raisins secs de la Californie $2 75 à 3 00 la boîte; pêches 25 à 40c. per 1/3 bushel box, melons $8 00 à 18 00; raisins 40c. par panier, poires Bartlett 50 à 80c. la boîte.

ETRANGERS—Oranges importées —— à —— la boîte, oranges de Palerme —— à ——; oranges de Messine —— à ——. Citrons de Messine $4 00 à 4 75; Citrons de Palerme $4 00 à 4 75; Raisins de Malaga London Layers par boîte $3 25, par demi boîte —— par quart de boîte —— à ——; Ananas $2 00 à 2 50 la douzaine; Bananes 75c à $1 00 le régime; Figues bananes $1 50 à 2 50 le régime; Dates 5½c la livre, Dates persanes 6½c la livre en boîte; Fard dates 9c, Currants 7 à 8c la livre; Figues sèches layers 15 à 16c la livre; Pruneaux 7c la livre, Citrons 22½c la liv., Amandes Tarragona 17c la livre, Noix du Brésil 10c la livre; Filberts 11c; Noix de Naples 16c, Noix de coco $3 2 50 le 1000 3 lec pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton tel $12 00; tourteaux —— à —— per long ton shipside; farine de graine de coton (ville et campagne, jobbing au dépôt, $20 50 à 21 00 per short ton. Huile de coton crue 35 à 36½ le gallon; huile raffinée 45 à 48.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent ½ à 25c de plus par baril et ½ à 1c par livre en lots.)
POMMES DE TERRE — Western $1 60 à 2 00.
PATATES DOUCES—Nouvelles $1 50.
OIGNONS—De l'Ouest $2 50 à 2 90 le baril.
AIL—10 à 40c. per string.
CHOUX—$1 50 à 1 60 par crate.
CHOUCROUTE—$4 50
HARICOTS—Choice Northern 4½ à 4¾; Red kidney choice — à —; New York red kidneys à 4½; western white kidney 4 à 4½c; pois verts 3½.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et ½ à 1½c de plus par douzaine d'œufs. Grosses volailles de l'Ouest $4 00 à 4 50 la douzaine; poulets $1 50 à 3 00; canards $2.50 à 3 00; oies $4 00 à 4 50; dindes $14 00 à 18 00; les grosses volailles de la Louisiane $3 00 à 3 50, poulets $1 30 à 2 00; canards $2 00 à 2 50; oies $3 50 à 4 00; dindes $9 00 à 12 00.
ŒUFS—Ceux de l'Ouest 13 à 14c; ceux de la Louisiane 14 à ——.
SUIF — 4c la livre pour celui de la ville; 5 celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 18c la livre.
MIEL—Strained 30 à 40c le gallon.
LAINE — burry 8 à 12c la livre; Louisiane clear 17; clear lake 14 à 19c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 5c, steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 4c, bigs. 14 à 30 livres, 6c, peaux de veau 35c pièce.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted à 4; dry flint à 7½; dry salted — à 6c la livre damaged green hides 2c off; damaged dry 1/3 off.
PELLETERIE—Otter —— à —— castor —— à —— pièce; loutre —— à —— pièce, raccoon —— à ——.
PEAUX—Chevreuil 16 à 20c la livre; mouton 10 à 50c pièce; chèvre 10 à 20c.
MOUSSE — Mêlée 1½c la livre; grise 1c noire 2c.
PLUMES—Plumes d'oies de première qualité 40 à 55c la livre; commune 10 à 15c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à ——c pièce cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Regie kinds lugs 4 à 6; Leaf 7 à 15; Cutting and Burley sorts 8 à 13; Leaf 12 à 15.
TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 80 à $1.05 fine medium 53 à 63c; Bright quarters and common 11 inch 4 à et 5 s, 25 à 35c. Bright navy, 35 à à 45c; fancy natural leaf 50 à 80c fine cut chewing 30 à 67c granulated smoking 33 à 70.
NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à ——c de plus par baril. Pitch, $1 50 à —— goudron $3 25 à —— le baril, $2 00 à —— le demi baril. Résine D E F $1 60 G d'. H $1 00 I $1 15, K $1 35, M $1 45, N $1 70; W G $2 25, W W $2 75. Essence de térébenthine 34c, jobbing 3 à 4c de plus le gallon.
TOILE D'EMBALLAGE. En petits lots—Bagging 1½ livre à 11¾c la yarde; 2 livres 12¼, 2¼ livres, 13¼c; baling twine 11c à —— la livre.
COTTON TIES—$1 10 à 1 12 le paquet.

CHARBON

PITTSBURG—Famille 50c le baril, $5 00 le boucaut; Anthracite $10 50 à 11 00 la tonne; teaux 40c. steamers $4 50 la tonne, en gros 30c le baril.
ALABAMA—Splint pour familles 50c, l'ordinaire pour familles 50c; Cahaba 55c le baril pour familles, Montevallo 55c le baril pour familles, Charbon Pocahontas sur chars par le L. and N. RR. $4 25 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon	2 37@	2 45
BRANDIES—Du pays, le gal.	1 50@	3 50
Pêches, le gallon	2 25@	2 75
Pommes	2 25@	2 75
COGNAC—Importé—1882, le gallon	....@	5 00
1878	....@	5 50
1875	....@	5 75
1872	....@	6 25
1870	....@	6 50
1865	....@	7 00
1860	....@	8 00
1848	....@	12 00
Jas. Hennessy & Co's Cognac: 1882	....@	5 50
1878	....@	7 00
1875	....@	7 50
1864	....@	8 00
1848	....@	10 00
Bisquit Dubouche & Co Cognac: 1878	....@	4 50
1870	....@	5 00
1865	....@	5 75
1848	....@	9 00
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve par gallon	1 15@	1 16
One-4	1 20@	1 25
Bourbon	1 40@	3 00
Rye	1 50@	3 00
Scotch importé	4 50@	4 25
Irlande importé	4 00@	4 25
Duffy's malt whisky, par caisse	....@	9 60
par gallon	....@	3 00
GENIEVRE du pays, de New York ou de Philadelphie par gallon	1 15@	1 50
Hollande, par gallon	2 75@	3 00
Sir Robt. Burnett & Old Tom	3 25@	3 50
Sir Robt. Burnett & Old Tom par caisse	8 50@	9 00
Holland par caisse	7 25@	7 50
VINS ROUGES—Californie Clarets, le gallon	35@	50
Zinfandel No 1, le gallon	50@	60
Vins importés—Ordinaires, par barriques	58 00@	60 00
Clarets de famille, par barrique	60 00@	75 00
Clarets de famille, par barrique	90 00@	175 00
Ordinaire, la caisse	....@	6 00
Médoc, la caisse	....@	6 50
St Julien, la caisse	....@	6 50
Margaux, la caisse	....@	7 00
Pontet Canet, la caisse	....@	8 00
Larose, la caisse	....@	14 00
Léoville, la caisse	....@	14 00
Château Lafitte, la caisse	....@	25 00
Ordinaire, la caisse	3 00@	3 50
Château Dillon, par barrique	125 00@	....
Blanquefort par barrique	105 00@	....
Château Dillon, par caisse	....@	7 50
VINS BLANCS—Californie, le baril	55@	75
Importé de famille, la barrique	65 00@	80 00
Importé fin, la barrique	90 00@	175 00
Graves, la caisse	....@	6 00
Barsac, la caisse	....@	6 50
Sauternes, la caisse	....@	7 00
Haut Sauternes la caisse	....@	10 00
Château Yquem, la caisse	....@	30 00
Ordinaire, la caisse	20 00@	25 00
Madère, la caisse	3 25@	5 00
Muscat, la caisse	4 25@	6 00
Madère, la caisse	1 50@	6 00
Madère, vieille, la caisse	3 00@	4 00
Madère [illegible]	12 00@	25 00
Sherry [illegible]	1 00@	6 00
Sherry, la caisse	1 50@	8 00
Porto, la caisse	1 50@	6 00
Porto [illegible]	5 00@	25 00
CHAMPAGNE—Américain [illegible]	....@	10 00
[illegible]	....@	28 00
G. H. Mumm & Co Extra Dry quarts	....@	28 00
[illegible]	....@	28 00
Delbeck & Co extra dry qts	....@	28 00
Delbeck & Co [illegible] pints	....@	29 00
D. B. Pol & Co pts	....@	29 00
Perrier Jouet—Cremant Royal quarts	....@	29 50
Perrier Jouet—Special pints	....@	29 50
Pints $2 de plus par caisse.		

MATERIAUX DE CONSTRUCTION.

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PER 1,000 FEET

Sawn Tim No 1	$16 00	Plank No 1	$18 00
No 2	13 00	No 2	13 00
No 3	10 00	No 3	8 50
Scantling No 1	14 00	Ceiling No 1	16 00
No 2	12 00	No 2	12 00
No 3	7 50	No 3	9 00
Ceiling No 1	12 00	Weath Bds No 1	13 00
No 2	10 00	No 2	10 00
No 3	7 00		
Boards No 1	12 00	Boards No 2	10 00
No 3	9 00	No 4	7 00

YELLOW PINE—DRESSED

Flooring No 1	25 00	Ceiling No 1	20 00
No 2	18 00	No 2	14 00
No 3	12 00	No 3	10 00
Weath Bds No 1	18 00	Boards No 1	20 00
No 2	16 00	No 2	14 00
Boards No 3	....	No 3	10 00

CYPRESS—ROUGH

Boards No 1	35 00	Boards, No 2	30 00
No 3	25 00	No 4	18 00
No 5	10 00	No 6	10 00
Dr'ed Bds No 1	35 00	No 4	17 25
No 2	31 50	No 5	15 00
No 3	29 00	No 6	17 25

WHARF TIMBER

No 1	12 No 2 .... 10 00
No 3	8½ cts
Mahogany timber	5 00@ 7 50
Cedar timber	5 00@ 7 50
Walnut lumber—Il n'y en a pas sur le marché.	
Oak lumber	18 00@28 00
Shingles	2 50@ 3 70
Laths per 1000	75@ 1 85
Alabama lime	90@1 05
Cement domestic	1 75@2 00
Cement, imported	2 75@3 00
Slate	6 00@6 25
BRICK—Lake and L. C. E. R.	8 00@9 00
Paving	9 00@10 25
Ordinary	7 00@ 8 00
Sand	90@ 1 60
Shells, small	@ 55
Shells, large	1 25@1 50
Plaster, calcined	1 70@2 00

QUINCAILLERIE.

AXES—Hunt's	6 50 @ 7 50
Double bit	@15 00
AXLE GREASE—Fraser's kegs, 4¾@ 5¼	
Boxes, gross	9 00 @10 50
BELLOWS—Blacksmith, 36 to 42 in	9 00 @22 00
BRASS—Sheet par livre	@ 25
COTTON SCRAPERS	3 50 @ 4 00
CHAINS—Trace	30 @ 75
Ox	.5 @ 7
COPPER—Roofing par livre	@ 28
Brasier's sheets, 12 livres et au dessous	@ 25
HOES—H. R. No 0 to 6	2 50 @ 5 50
A. R. No 00 to 3	2 35 @ 6 00
Lyndon's high acre wa. 60000 to 3	3 00 @ 5 00
ROTARY HOES—Malton's	@50 00
Avery's	39 00
Stubble diggers	@75 00
HOLLOW WARE—Skillets	@ 4
Anvils	@ 10½
IRON—Flat, 1⅛ to 4 inches by ⅜ to 1	2¼@ 3¼
Round, 1 to 1⅛ inches	2¾@ 3½
Painted	4¼@ 5½
Bands—Light, 3 to 6x½	2 55 @ 3 00
Heavy, 3⅛ to 6x¾ inches	2 45 @ 3 00
Hoops—1½ 2 inch	3 @ 3¼
Sheet—No 10 to 14 G	2 85 @ 2 75
Galvanized, No 26 G	8 00 @ 9 50
LEAD—Pig, par livre	4¾@
Sheet, par livre	@ 7¼
STEEL NAILS—10d, 60d basis	@ 2 25
Iron nails	@ 2 15
OAKUM—Navy	@ 7¾
United States Navy	@ 9 00
Best	@10 00
PLOWS—Avery, cast, Nos. 1⅞ to 1	2 75 @ 3 75
Avery, steel	4 50 @20 00
Avery, double shovels, wood en beams, net	@ 2 25
Avery, double shovels, iron beams, net	@ 2 25
Magnolia sweeps, all sizes, net	2 00 @ 2 50
Double plows, Allemon's, No ½ to 2, each	5 00 @20 00
PLOW STEEL—5 to 12x⅛ to 2½	4¼@ 6
ROPE—Sisal, ¼ in. and larger basis	@ 9 @ 10
Manila	11 @ 12
Cotton, 5/16 et ⅜	14 @ 15
SPADES—Ames	10 50 @12 00
Rowlands	6 00 @ 7 00
SHOVELS—Ames	9 50 @11 00
Rowlands	6 00 @ 7 00
SHEET ZINC—7 to 12½ to 5/16	3½@ 4
TIN—Roofing, 1x20x28 inches	@12 50
I. C. do	@ 9 50
1x14x20	@ 7 00
I. C. 1x14x20	@ 5 00
Block, par livre	28 @ 30
TURPENTINE—Par gallon	@ 38
TWINE—Peter Wright's	@16 00
WIRE—Barbed fence, galvanized	@ 4½
ZINC—Sheet, par livre	6½@ 7
SHOT—Drop	@ 1 25
Buck, 25 liv. bags	@ 1 50
POWDER—25 liv. kegs	@ 5 00

MARCHE AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST.	
Choice fat par liv. gross	3 @ 3½
Fair to common	2½@ 3
MISSISSIPPI ALABAMA, &C, GROSS	
CATTLE—1re qualité, par tête	$15 00@22 00
2me qualité, par tête	$10 00@15 00
Vaches communes et vieilles	9 00@10 00
VEAUX—1re qualité, par tête	5 00@ 7 00
2me qualité, par tête	3 50@ 5 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête	6 00@ 9 00
2me qualité, par tête	5 00@ 7 00
PORCS—Good fat Western, par liv. gross	5½@ 6½
Fair Quality par liv. gross	4 @ 4½
MOUTONS—Choix, par tête	$2 00@ 2 50
Fair, par tête	1 00@ 1 50
VACHES LAITIERES—1re qualité, par tête	40 00@50 00
2me qualité, par tête	30 00@40 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 80@125
Bons chevaux de trait	125@180
Chevaux de selle et de voiture	250@400
Mulets pour habitations sucrières	165@200
Mulets, qualité moyenne	140@170
Mulets pour coton	—@—
Mulets communs	40@ 75
Bons mulets de ville	$200@225

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-QUATRIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

La compagnie publie l'exposé suivant conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1888, y compris les primes non acquises de l'année précédente

Sur risques d'incendie	$169,960 74	
Sur risques maritimes	4,664 67	
Sur risques de rivières	5,665 55	
Total des primes	$180,290 96	
Moins—Primes non acquises	53,440	
Primes nettes acquises au 31 mai 1888		$126 850 96
Pertes payées— Sur risques de feu	35,373 [illegible]	
Sur risques maritimes	1,988 23	
Sur risques de rivières	2,781 99	
Taxes et dépenses, moins intérêts	16,712 46	
Réassurances et primes rendues	16,222 16	
		73,025 42
Profits		$53,825 54
Moins 7 1/2 de dividendes déclarés		45,000 00
Surplus		$8,825 54
La Compagnie possède l'actif suivant: Propriétés foncières	$275,482 28	
Actions de banques et de chemins de fer	40,780 11	
Billets garantis par hypothèques et dépôt de titres	83 708 11	
Billets recevables	49,799 00	
Primes en cours de collection	23,226 35	
Actions d'assurances	800 50	
Billets hypothécaires ou par jugement	14,330 00	
Argent comptant	22 520 52	
		$500,[illegible]

L'exposé ci-dessus est une copie juste vraie et correcte des livres de la compagnie.
Signé P. FOURCHY, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Fait sous serment pardevant moi, ce 20me jour de juin 1888.
Signé, JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix, Jos. A. Shakspeare,
M. W. Smith, W. H. Bofinger,
Paul Capdevielle, Alden McLellan,
Aristide Hopkins, John B. Lallande,
Paul Fourchy, D. Fatjo.
U. Bassetti
1 juillet—1m

Ph. Hoeinel Jr. & Co, et als. vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 24,124—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Philip Hoeinel, Jr., syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
7 août—7 11 16.

FEUILLETON.

No 17 Commencé le 21 Juillet

Pauvre Petiote

Par Paul D'Aigremont.

DEUXIEME PARTIE

La famille de Lyesse.

CHAPITRE III.

TOUJOURS LE MEME.

—Suite—

—Partons pour la Guadeloupe alors, mon parrain sera si heureux!......

Plus froidement, il répondit:

—C'est impossible!....

En effet, voir revenir Germaine dans ce pays où tout le monde l'adorait, où beaucoup la tutoyaient, où elle allait sûrement embraser toutes les têtes, et révolutionner tous les cœurs, avec sa beauté plus accomplie que jamais, développée par la grâce parisienne acquise au contact du monde, mise en relief par les merveilleuses toilettes que Godefroy lui choisissait lui même!...... Jamais!

Il aimait mille fois mieux encore souffrir ce qu'il souffrait au milieu des étrangers et des indifférents.

Et il la comblait de cadeaux princiers, il lui donnait des bijoux dignes d'une reine, croyant lui faire ainsi oublier les outrages faits à sa dignité de femme, au respect si scrupuleux chez elle de la foi jurée et de l'honneur conjugal.

Et tandis, en effet, que le duc de Lyesse croyait s'être fait pardonner par Germaine, car celle-ci ne croyait jamais les personnes qui avaient excité la jalousie de son mari, et ne parlait point des griefs qu'elle conservait contre lui, le cœur de la jeune femme, lentement s'ulcérait; l'amour, cet amour si ardent, voué jadis à Godefroy, s'affaiblissait peu à peu, pour faire place à un immense découragement, à un dégoût de toutes choses, à une extrême et indicible lassitude de vivre.

Elle tomba gravement malade. Les médecins de Paris, où le duc l'avait amenée en toute hâte, déclarèrent qu'une seule chose pouvait la rétablir... Beaucoup de tranquilité sous un climat aussi chaud et aussi doux que l'air des Antilles lui-même.

M. de Lyesse partit immédiatement pour le Midi: et ce fut Cannes, ce doux pays, aux hivers si chauds, à la mer si bleue, aux horizons si calmes et si sereins, qu'il choisit pour y emporter sa Germaine fatiguée de la vie, et blessée au cœur.

Ils s'installèrent sur cette admirable colline de la Californie, d'où la vue s'étend de tous les côtés à la fois: des îles de Lerins au cap d'Antibes; de l'Estérel et de la vallée de la Siane jusqu'à Grasse toujours variée, toujours belle, ravissante et adorable.

Lorsqu'ils arrivèrent, les blanches bruyères, hautes comme des arbrisseaux, répandaient sur toute la colline leur parfum d'ambre musqué; les lentisques avec leurs feuillages lustré d'un vert éternel; les cystes étoilés de leurs fleurs souffreteuses; les arbousiers aux fruits sanglants; les farigoulettes embaumées; les thyms, les lavandes sauvages, formaient avec les jardins fleuris de roses, d'orangers et de violettes, un panorama délicieux, dont l'œil charmé ne se lassait jamais.

Là, les beaux jours recommencèrent, pour le duc du moins; car maintenant, seul avec Germaine, ne voyant âme qui vive, il n'avait plus aucun prétexte à ses humeurs jalouses.

Mais la duchesse ne se rétablissait point.

Viviane, elle-même, qu'elle avait voulu nourrir et qu'elle aimait d'une sorte de folie maternelle, ne la distrayait plus, ou plutôt ne la rattachait pas à la vie.

Alors Godefroy eut peur; il se souvint de cette parole qui avait été prononcée par Germaine, sous le ciel étoilé des Antilles, le soir où elle lui avait juré de n'aimer que lui:

"—Je pourrai mourir d'une déception, avait-elle dit, mais je mourrai fidèle."

En retour de cette affection si tendre et si sûre qu'elle lui avait vouée, à lui, misérable et indigne, l'avait-il donc tuée?....

—Alors, devant ces lèvres pâles qui ne souriaient plus, devant ce grand œil triste qui semblait se fixer au loin, sur quelque rêve envolé ou quelque amour perdu, un grand, un immense désespoir le prit.

A son tour, il tomba malade, et devant les confidences que la fièvre lui arracha, également en présence de son désespoir et de son repentir, Germaine une fois de plus lui pardonna.

—Oui, je te pardonne, lui dit-elle, je te pardonne et je te rends mon affection; mais ne me soupçonne plus, je t'en conjure; car je sens bien qu'une nouvelle épreuve romprait à jamais les liens qui sont entre nous!....

Le duc était sincère; afin de ne pas rencontrer de nouvelles tentations sur sa route, il donna sa démission et se retira de la carrière diplomatique.

Ils reprirent leur douce vie, tranquille et isolée; allant très peu à Paris, voyageant beaucoup; passant tout leur temps libre soit dans la terre de Lyesse, soit dans leur villa des Mouettes sur les coteaux silencieux de la Californie.

Germaine élevait Viviane que le duc aimait à la folie, et qui était maintenant une adorable enfant de deux ans. La duchesse ne vivait du reste que pour sa fille et son mari, épiant sur le visage de ce dernier l'ombre d'un nuage ou d'une douleur: sacrifiant sans hésitation ses meilleurs amis, tant elle avait peur de voir revenir chez le duc, ces affreux soupçons qui l'avaient tant fait souffrir.

CHAPITRE IV

LE CONSEIL DU MORT.

Un jour d'hiver, comme la famille de Lyesse était installée à Cannes, Germaine guettait le retour de son mari, qui était allé faire un tour en ville avant déjeuner. Accoudée au balcon de la villa, elle regardait la route à pente raide, qui, après une infinité de lacets, de sinuosités et de détours, semblait tout à coup aller perdre ses méandres rougeâtres dans les flots apaisés et à peine frissonnants de la Méditerranée.

Il y avait une demi-heure environ qu'elle était là, quand il lui sembla, dans le léger phaéton que Godefroy conduisait lui-même, voir un jeune homme assis à côté du duc. La voiture était encore trop loin pour lui permettre de distinguer la figure de l'étranger, elle apercevait deux personnes sur le devant de la voiture, et c'était tout.

Son cœur se serra étrangement.

—Ah! mon Dieu! murmura-t-elle, nous étions si tranquilles, pourvu qu'il ne m'amène pas encore avec cet inconnu quelque nouveau sujet de trouble et d'ennui!....

Elle quitta le balcon, sonna afin de donner des ordres, et, très ennuyée, avec un grand sentiment d'angoisse et d'appréhension, elle descendit dans un petit boudoir du rez-de-chaussée, où elle se tenait d'habitude. Le duc de Lyesse y entra presque en même temps qu'elle.

Il avait le visage heureux et les traits épanouis, il était seul, il ouvrit les bras à sa femme.

—Germaine, s'écria-t-il, ma bien-aimée, tu vas être heureuse, je t'ai fait une surprise.

—Qu'est-ce que c'est donc? demanda-t-elle en lui rendant ses baisers, un peu effrayée seulement de la nervosité à laquelle le duc était en proie.

Il souleva la tapisserie retombée derrière lui.

—Voilà ma surprise, dit-il; vois si je ne suis pas un mari aimable?

Un officier de marine, très pâle et encore plus ému, attendait dans le vestibule.

Germaine poussa un cri et se précipita dans ses bras.

C'était le comte de Lignières.

—Oh! René! cher René!.... que je suis heureuse, s'écria-t-elle en l'embrassant.

Le duc frémit; ces baisers de Germaine donnés à un autre lui faisaient l'effet d'un fer rouge appliqué sur une plaie vive.

Mais au bout de quelques secondes elle se retourna, l'enveloppant d'un ineffable regard d'amour.

—Merci, Godefroy, lui dit-elle, en abandonnant le comte de Lignières pour se jeter au cou de son mari; tu es bon et je t'adore!....

Le duc de Lyesse avait déjà oublié sa jalousie qui n'avait été qu'un éclair, il était ravi, au septième ciel.....

Alors, il raconta comment il avait rencontré René flânant sur la Croisette; comment il l'avait reconnu sur-le-champ, puis amené auprès de sa cousine.

—Tu es donc à Cannes? demanda Germaine. Comment cela se fait-il?

—Je suis capitaine de frégate, répondit le jeune homme et mon bateau, qui fait partie de l'escadre de la Méditerranée, est mouillé avec les autres au golfe Juan.

—Alors, insista gracieusement le duc, nous nous verrons souvent, mon cher René?

Le comte sourit tristement.

—Oh oui, dit-il, souvent! c'est si bon, la famille, quand on est comme moi, loin de son pays!....

—Et Olivier? demanda Germaine qui essayait d'éloigner les idées tristes du jeune homme, que devient-il?

—Olivier vieut à merveille, répondit le comte de Lignières. Il est grand, fort et superbe, et fait la joie de ma pauvre belle-mère qui, elle aussi, n'a plus que lui au monde. Il est même probable que pour ne pas la séparer de son petit-fils, je renoncerai à l'idée de le faire élever en France, ainsi que je l'eusse désiré. Je le mettrai au collège de la Pointe-à-Pitre, où je lui donnerai un bon précepteur.

Ce fut une journée charmante; Germaine avait oublié ses angoisses et ses appréhensions, elle était reconnaissante à son mari du plaisir qu'il lui avait fait. Celui-ci, de son côté, était heureux de la joie qu'il lisait dans les regards émus de son idole. Il n'allait pas plus loin.

Mais huit jours ne s'étaient pas écoulés, que la jalousie du duc de Lyesse, comme un feu mal éteint, toujours prêt à flamber, s'était ravivée plus que jamais devant l'intimité cependant si sereine et si chaste des deux jeunes gens.

Chaque fois qu'ils parlaient du pays, il lui semblait que Germaine maudissait sa nouvelle patrie, et qu'elle regrettait le lieu où s'était écoulée sa jeunesse; si, au contraire, ils causaient de parents ou d'amis, c'étaient peut-être d'anciens adorateurs qui avaient fait battre jadis le cœur de la duchesse, et auxquels elle pensait encore.

Et c'était ainsi de la moindre petite chose, du plus insignifiant détail.

Après avoir été le premier à attirer René chez lui, il le maudissait d'y être venu; et peu à peu, il le prit dans une haine tellement profonde, qu'il ne pouvait plus ni entendre le son de sa voix, ni apercevoir de loin sa silhouette. Il ne supportait pas surtout l'idée que Germaine et son cousin fussent ensemble tous les deux, et il inventait mille prétextes, pour empêcher des tête-à-tête qui le rendaient le plus malheureux des hommes.

Il faisait plus encore: il les guettait, les espionnait, leur tendait mille pièges.

René, dans son implacable loyauté, ne voyait point la disposition d'esprit de son cousin, et par conséquent, ne prenait aucune précaution dans ses effusions de joie et de tendresse, vis-à-vis de la duchesse qu'il avait vue grandir, et qu'il aimait comme une sœur.

Mais elle, avait deviné les pensées du duc, elle avait vu ses manœuvres, avait flairé sa surveillance, et tout cela l'avait blessée jusqu'au fond de l'âme.

Jamais encore, il n'avait été aussi loin. Et c'était René.... René, d'une si farouche délicatesse, René dont l'âme toute blanche et toute droite, n'avait jamais commis une action répréhensible, ni même ressenti une mauvaise pensée, c'était René qu'il soupçonnait!

René! oui,.... mais elle aussi en même temps!....

Et cela après les serments qu'il lui avait faits, son repentir et ses promesses!....

Hélas! c'était donc fini, et à jamais fini! Il n'y avait plus de remède, et cette jalousie fatale constituait une insulte que Germaine dans sa pureté d'hermine et dans sa fierté de créole ne se sentait plus la force de pardonner.

Elle souffrit profondément.

Mais cette fois-ci il ne lui plut point d'apaiser les tourments de son mari, et elle ne congédia point René auquel elle ne voulut point laisser deviner l'état de M. de Lyesse: au contraire.

Quelle humiliation pour elle, en effet, si le comte de Lignières avait deviné les soupçons de Godefroy!....

Est-ce qu'il ne se serait pas dit au fond du cœur, que c'était parce qu'elle, Germaine, avait pu méconnaître ou oublier un seul de ses devoirs, que son mari croyait si aisément son honneur menacé, pour un tête-à-tête, après tout si naturel, avec un ami d'enfance?

Et faisant appel à toute sa dignité de femme, à son amour propre, même à son orgueil, elle mettait toute son énergie à ne rien laisser voir de l'outrage qui la flagellait si durement.

Mais une après midi, où Godefroy, devant la froideur de plus en plus glaciale de la duchesse, avait été plus nerveux et plus irritable qu'à l'ordinaire, elle dut s'avouer que ses forces étaient à bout, qu'elle ne pouvait plus supporter cette vie de soupçons et d'enquêtes perpétuelles et qu'elle aimait mille fois mieux mourir.

Un instant, elle eut la pensée de fuir ce mari qui l'outrageait; de revenir à la Guadeloupe retrouver son parrain, le protecteur de son enfance, qui toujours l'attendait et l'aimait avec la même tendresse que rien ne pouvait lasser, espérant sans cesse la réalisation de cette promesse que lui avait faite le duc! de la ramener Germaine.

Elle irait, mais elle irait seule, comme une désespérée qu'elle était....

Seule? Et sa fille?

Avait-elle bien le droit d'abandonner cette enfant, ou de l'arracher à la tendresse de son père?....

Est-ce que plus tard, dans l'esprit de Vivianne soupçonneuse comme Godefroy, on rigide comme elle, il ne s'élèverait pas des doutes sur la vertu de Germaine?

Oh! tout, plutôt que d'être encore outragée de cette pensée!

Son devoir était de rester, mais elle éloignerait René, il vallait encore mieux que la décision vînt d'elle, que d'un esclandre du duc, esclandre qui ne pouvait manquer de se produire dans l'état où se trouvait Godefroy.

Celui-ci, comme à l'ordinaire, fit semblant, ce même jour, de descendre en ville, et, pareille à un chat en maraude, tapi derrière un massif, il se mit à surveiller une tonnelle recouverte de verdure sur laquelle Germaine avait l'habitude de recevoir son cousin.

De là, par un trou habilement ménagé dans les branches enlacées, il la voyait, mais ne l'entendait point.

Le comte de Lignières arriva avec sa tristesse habituelle, ignorant la douloureuse confidence qui allait lui être faite.

Dès l'abord, il embrassa la duchesse, puis la regarda attentivement:

—Qu'as-tu, lui demanda-t-il, es-tu malade? tu me sembles toute bouleversée?

Des larmes s'échappèrent des yeux de Germaine, elle n'eut pas d'abord la force de répondre.

—Et Godefroy? insista le comte de Lignières, où est-il?

—Il a annoncé à nos gens qu'il descendait à Cannes, mais il n'a pas dit la vérité, il est certainement par là qui nous espionne.

Le ton avec lequel ces paroles furent prononcées, était si plein d'amertume et de douleur, on sentait dans le cœur de la jeune femme un si profond désespoir, que René, frappé au cœur, tressaillit.

Etait-ce bien Germaine qui s'exprimait ainsi? Germaine, si raisonnable, si pondérée et qui voyait toutes choses sous un jour si pratique, si honnête?

Mais alors, elle était malheureuse, et elle avait des raisons pour l'être.... Elle souffrait probablement par la faute de son mari?......

Néanmoins, malgré ces pensées amères, le comte de Lignières était un homme trop honnête et trop droit, il avait pour sa cousine une affection trop profonde et trop fraternelle, pour ne pas essayer de l'apaiser, de calmer son exaltation, quelque légitime qu'elle fût, du reste, et surtout de lui faire accepter cette vie commune, quelquefois si difficile, mais pour laquelle une femme doit apporter une si grande dose d'indulgence et d'abnégation, surtout quand elle est mère.

Il lui prit les mains, et doucement, tendrement, ainsi que l'eût pu faire un père lui-même, avec une tendresse infinie, il lui fit raconter ce qui l'avait blessée, froissée, désolée ainsi qu'il le voyait.

Elle lui dit tout, sans se faire prier, comprenant bien qu'elle était en présence de son meilleur ami.

—Alors, lui demanda-t-il, pendant que Germaine appuyait sur l'épaule du comte sa tête endolorie, c'est ma présence ici qui l'offusque en ce moment ci?

—Je le crois, répondit la duchesse en rougissant.

—Ah! mon Dieu! que ne le disais-tu plus tôt!.... Tout naturellement, et sans rien brusquer, je m'en fusse allé peu à peu de ta vue.

Et comme elle protestait:

—Un mari, chère enfant, dit-il doucement, doit passer avant un frère; c'est à lui qu'il faut tout sacrifier; lui qu'il faut aimer, respecter par-dessus tout, entourer d'égards et de sollicitude.

—Mais il me blesse, René! murmura-t-elle indignée et ne contenant pas ses larmes. Il me blesse, jusqu'à plus profond de l'âme, et je ne puis supporter ces pensées si basses qu'il me prête, ces soupçons continuels, tout, jusqu'à cet espionnage qui me souille et me ravale!

Moi!.... moi!.... la fille du comte de Reillane!.... Moi, duchesse de Lyesse! me croire capable d'oublier mes devoirs!......

—Eh bien, qu'importe! si ta conscience ne te reproche rien!.... Il me soupçonne bien, moi, un officier français, qui porte sur ma poitrine le symbole de l'honneur, et qui n'a jamais donné à personne, ni supérieurs, ni inférieurs, le droit de douter de l'intégrité de ma conduite.....

Est-ce que je réclame, cependant?.... Est-ce que je m'indigne, et pourtant, me crois-tu capable de ne pas sentir l'outrage?

—C'est que tu es un ange, René, et qu'en toi il n'y a pas un nuage ni une imperfection.

Il sourit tristement.

(A continuer.)